

Communiqué de presse

Paris, le 15 juin 2021

Lancement de l'enquête NOYADES 2021 : Pour une meilleure prévention

Une enquête NOYADES est réalisée sur le territoire métropolitain et outre-mer du 1^{er} juin au 30 septembre 2021 pour recenser toutes les noyades, quelle qu'en soit l'origine (accidentelle, suicidaire, criminelle ou indéterminée), prises en charge par un service de secours organisé et suivies d'une prise en charge hospitalière ou d'un décès. Cette enquête est organisée par Santé publique France, avec le soutien du Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction générale de la santé), du Ministère de l'Intérieur (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises), du Ministère de la Transition écologique (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) et du Ministère chargé des Sports (Direction des sports).

Les premiers chiffres de l'enquête NOYADES 2021 sur la période du 1^{er} au 13 juin rapportent 128 noyades accidentelles et en cours d'investigation dont 41 décès (32 %). Quatre points épidémiologiques avec les résultats préliminaires de l'enquête seront publiés tout au long de l'été (mi-juillet, fin juillet, mi-août et début septembre). Santé publique France rappelle les bons réflexes pour se baigner en toute sécurité.

Objectif de l'enquête NOYADES : analyser pour mieux prévenir

L'objectif de cette enquête est de décrire les caractéristiques et facteurs de risques des noyades accidentelles au cours de l'été 2021. La description précise de l'ensemble de ces noyades (caractéristiques des victimes et leur devenir, circonstances de survenue de ces noyades) permettra de mieux guider les actions de prévention et de réglementation.

Le recueil des données est assuré par les services de secours : les Services départementaux d'incendie et de secours, la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, les SAMU-SMUR, ainsi que les Services d'accueil aux urgences et les Services de réanimation des hôpitaux et cliniques, la gendarmerie, la police et les CRS sauveteurs, la Société Nationale de Sauvetage en Mer, les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage et d'autres organismes.

Le contexte actuel en lien avec la Covid-19 doit inciter à la vigilance

L'apprentissage de la natation chez les enfants n'a pas pu se faire dans des conditions normales depuis mars 2020. En outre, le déconfinement en cours peut induire une augmentation du risque de noyades : relâchement de la prévention et augmentation des conduites à risque (surestimation de sa capacité physique, sous-estimation des risques environnementaux, consommation d'alcool avant de se baigner). Pour que la baignade demeure un moment de plaisir, il est nécessaire de ne pas relâcher sa vigilance lors des temps de baignade, comme l'indiquent les premiers chiffres de l'enquête NOYADES 2021.

Les précautions à prendre pour une baignade en toute sécurité

Chaque année, les noyades accidentelles sont responsables d'environ 1000 décès en France dont environ la moitié entre juin et septembre. Les enquêtes NOYADES réalisées tous les trois ans soulignent que les noyades concernent tous les âges et tous les lieux. Si la baignade comporte des risques, **les noyades sont pour la plupart évitables**. C'est pourquoi, Santé publique France avec ses partenaires met à disposition des professionnels de santé et du grand public des outils de prévention présentant

les gestes à adopter pour acquérir l'aisance aquatique, se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité. Ces outils de prévention sont disponibles [ici](#).

A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les plus petits :

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge
- Surveiller les enfants en permanence, toujours rester près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau
- Chaque enfant doit être surveillé par un seul adulte qui en prend la responsabilité
Porter une vigilance particulière lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

Pour les adultes :

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager
- S'informer sur les conditions météorologiques et, de manière générale, respecter les consignes de sécurité, les interdictions de baignade et choisir les zones de baignade surveillées signalées par les drapeaux de baignade, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide
- Tenir compte de son état de forme : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer son niveau de natation
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement surtout après une longue exposition au soleil
- Eviter la consommation d'alcool avant de se baigner



Pour en savoir plus :

Pour consulter les résultats des précédentes enquêtes : [ici](#)

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

<https://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Retrouvez-nous sur     

Direction générale de la Santé

Presse-dgs@sante.gouv.fr

01 40 56 84 00

Ministère de l'Intérieur

Commandant Alexandre Jouassard, Chef du Bureau Communication de la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises

dgscgc-com@interieur.gouv.fr

01 45 64 48 64 / 06 72 76 47 61

Ministère chargé des Sports

sec.presse.sports@sports.gouv.fr

01 40 45 90 15

Ministère de la Transition écologique

Maguelonne Deschard

presse@ecologie.gouv.fr

01 40 81 19 38